Département de Meurthe-et-Moselle
Arrondissement de Nancy
Canton de Vézelise

Commune de Viterne 54123

Téléphone : 03 83 52 75 27

Viterne

Télécopie : 03 83 52 71 27

INSCRIPTIONS AFFOUAGES

Les inscriptions pour les affouages 2023/2024 sont à faire, **en mairie** :

du 20/09/2023 au 20/10/2023

Après cette date, il n'y aura plus d'inscription possible.

De plus, nous rappelons que pour avoir droit à une part d'affouage il est nécessaire de justifier de 6 mois de présence dans la commune et que les résidences secondaires y ont droit une année sur deux.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone et chaque personne intéressée devra se présenter personnellement en mairie.

Toute inscription sera définitive.
Aucune annulation ne sera possible.

MAIRIE DE VITERNE (Meurthe-et-Moselle)